



TAXE

D'APPRENTISSAGE 2020



Responsable de la taxe d'apprentissage dans votre entreprise

Raison sociale

SIRET

NOM / Prénom

Tél.

Mob.

Courriel

Le cas échéant, nom et coordonnées de l'expert comptable ou du cabinet comptable qui s'occupe de la taxe d'apprentissage pour votre entreprise :

Nom

Ville

Tél.

Versez le solde (13%) au Point A de la CCI Puy-de-Dôme à l'adresse suivante :

CCI Formation - Point A - 14 rue Jean Claret - La Pardieu - 63000 Clermont-Ferrand

Masse Salariale 2019 ⁽¹⁾ : € X 0.68% = € X 13% = €

Règlement par :

Montant : €

Chèque à l'ordre de la CCI Puy-de-Dôme

Règlement avant le 31 mai 2020

Virement (IBAN : FR76 3000 3006 4500 0204 8005 303- BIC SOGEFRPP).

Motif IMPERATIF : TA20+votre siret

(1) Base de calcul (assiette) est la même que celle des cotisations de Sécurité sociale (montant brut des salaires annuels versés.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Corinne GABY - corinne.gaby@puy-de-dome.cci.fr - T. 04 73 43 43 29

